



FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : metiersdusms@formasante.fr

Diplôme d'État Assistant Familial

INFORMATIONS :

Public :

Assistant familial en activité ayant suivi le stage préparatoire de 60 heures obligatoires et préalable au premier accueil

Durée : 240h

Intervenant :

Responsable pédagogique : Thierry TOURTE

Une équipe d'intervenants ayant une expérience professionnelle de terrain, issue du secteur médico social et/ou de la protection de l'enfance, et possédant une expertise spécifique.

CONTEXTE :

La loi 2005-706 du 27/06/2005 a concrétisé la dynamique de professionnalisation des Assistants Familiaux en instaurant une formation de 240 heures sanctionnée par un Diplôme d'État. Cette formation, réalisée en cours d'emploi, est obligatoire. Elle est dispensée en alternance, sur une amplitude de 18 à 24 mois. Cette formation, adaptée aux besoins des enfants accueillis (décret 2005-1772 du 30 décembre 2005), doit être suivie par tout Assistant Familial dans un délai de trois ans après son 1er contrat de travail. Cette formation est composée de 3 domaines de compétences qui sont évalués tout au long et en fin de formation par un jury de professionnel.

LE + DE LA FORMATION

Une formation en alternance, en prise directe avec les problématiques quotidiennes des professionnels.

Un accompagnement à la professionnalisation et un accompagnement à la préparation des

Diplôme d'État Assistant Familial

épreuves du diplôme.

Des regroupements réguliers permettant de constituer un groupe de pairs bienveillant et aidant.

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances utiles et utilisables dans la prise en compte de l'enfant confié et de la spécificité de sa situation.

Savoir repérer et comprendre les comportements et les symptômes apparaissant chez l'enfant et leurs incidences.

Développer des attitudes adaptées au soutien du développement de la vie affective et sociale de l'enfant.

Développer une position professionnelle se référant à une identité de métier dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire de placement familial.

PROGRAMME :

DF1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140 heures)

Le développement de l'enfant et ses troubles.

Hygiène, sécurité, alimentation et nutrition.

La situation spécifique des enfants séparés de leur famille et vivant en accueil familial.

DF2 : Accompagnement éducatif de l'enfant (60 heures)

Le rôle éducatif de l'Assistant Familial.

La place des apprentissages.

L'environnement et l'insertion sociale.

DF3 : Communication professionnelle (40 heures)

Cadre juridique, institutionnel et organisation de l'accueil familial.

Le métier d'Assistant Familial.

Travail d'équipe et outils de communication.

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE —

Une démarche pédagogique active, adaptée à un public adulte en formation.

Des enseignements basés sur l'analyse de la pratique professionnelle des participants, la



FORMASANTE
50 Rue tudelle
45100 Orléans
www.formasante.fr

Téléphone : 02 38 56 01 01

E-mail : metiersdusms@formasante.fr

Diplôme d'État Assistant Familial

discussion des problématiques de terrain, la co-construction des savoirs.

Des techniques pédagogiques dynamiques et variées pour susciter et maintenir l'intérêt des participants.

Un rythme et une organisation adaptés aux contraintes des professionnels en activité.

EVALUATION & LIVRABLES

Les évaluations sont réalisées conformément à la réglementation :

Tout au long de la formation, évaluation des acquis progressifs permettant les ajustements tout au long du parcours. La synthèse de ces entretiens, entre le référent professionnel, le professionnel en formation et le formateur référent, est consignée dans le livret d'examen du participant.

Des épreuves finales sont organisées par le certificateur régional pour valider chaque domaine de compétence.

L'organisme de formation s'engage à :

Délivrer un livret de formation à chaque stagiaire, tel que le prévoit la réglementation.

Organiser des évaluations, tel que le prévoit la réglementation.

Inscrire chaque participant ayant suivi le parcours complet aux épreuves finales de validation du Diplôme d'État.